

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 14.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 14.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023428

Entité de publication



Commune de Nendaz, Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

Demande d'autorisation de construire - Rénovation, transformation d'un chalet existant, réfection de l'isolation en toiture avec surélévation de 14 cm et des façades avec ajout de 10 cm d'isolation périphérique avec revêtement bois, réfection et modification des ouvertures en façades, réfection des mains courantes du balcon et de la terrasse, remplacement du système de chauffage par une PAC extérieure, divers changements d'affectations intérieures, Nendaz

Titre du projet de construction

Rénovation, transformation d'un chalet existant, réfection de l'isolation en toiture avec surélévation de 14 cm et des façades avec ajout de 10 cm d'isolation périphérique avec revêtement bois, réfection et modification des ouvertures en façades, réfection des mains courantes du balcon et de la terrasse, remplacement du système de chauffage par une PAC extérieure, divers changements d'affectations intérieures

Numéro pour consultation eConstruction

1176756c

Requérant(e)

Thomas Schreier

Auteur(e) de plans

André Darioli

Auteur(e) de plans - Entreprise

CHD architecture SA

Parcelle

8971 du plan 94 MC au lieu-dit Tsamandon/Haute-Nendaz

Coordonnées

2'587'882 1'114'249

Propriétaire

Thomas Schreier

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H20

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h).

Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 LC et suivants concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz

Route de Nendaz 352

1996 Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 14.09.2026